



17 MAI 2018

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes Service Déplacements Risques Sécurité

Affaire suivie par : Olivier Castillon ☎: 04.93.72.74.18

⊠: olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr

Préfecture des Alpes-Maritimes Service du recueil des actes administratifs

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Observation
- Arrêté préfectoral du 11 mai 2018 modifiant l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2017 prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels d'inondations de la commune de Mougins. Recueil n° 87.2018 du 18/05/18/18	Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs.

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes,

La Chef du Pôle Risques

Bélina NEUBERT

Services de l'État dans les Alpes-Maritimes – Direction Départementale des Territoires et de la Mer CADAM – 147. Boulevard du Mercantour – 06286 NICE CEDEX 3